

# **Est-ce que la réintégration vaut encore le coup, 8 ans après le cessez-le feu ?**

## **Évaluation de la situation des ex-combattants dans le Pool, République du Congo**

---

### **Résumé exécutif**

---

Bien que les derniers accords de paix aient été signés il y a plus de six ans et que la République du Congo ne soit officiellement plus en guerre, la région du Pool a continué à être affectée par des effets collatéraux jusqu'à récemment, à une échelle largement ignorée du grand public. Le programme MDRP mis en œuvre par le PNDDR entre 2005 et 2009 n'ayant que très partiellement touché la région du Pool (seuls 1,679 ex-combattants ont bénéficié d'un soutien en matière de réinsertion), la question s'est posée de savoir si la mise en œuvre d'un programme complémentaire au MDRP serait nécessaire pour garantir une sécurité durable dans la région.

Les principales conclusions de l'évaluation qui a été menée sont reprises ci-dessous et sont basées sur un travail de terrain effectué en mai 2011 dans douze localités du Pool et sur une analyse qualitative et quantitative de la situation des ex-combattants résidant dans le Pool qui a recueilli les témoignages de plus de 2.000 personnes. On note plusieurs faits importants :

- **Absence d'une force de sécurité publique:** La région du Pool a été largement privée de forces publiques de sécurité au cours des treize dernières années (1998-2010), particulièrement en zone rurale. À l'exception de quelques localités (Kinkala, Book, Luigi), les corps de police et de gendarmerie ont quitté la région en 1998 quand la première vague de violence a secoué la région et ne sont pas revenus avant le début de l'opération militaire Kimia, fin 2010. Ce vide a conduit à des situations inquiétantes d'abus de pouvoir dans plusieurs localités. Jusqu'à récemment (2010), les bases de plusieurs groupes armés sont en effet restées opérationnelles à divers endroits de la région du Pool (Kibouende, Matoumbou, Missafou, Voula), la plupart étant dirigées par des commandants opérant indépendamment de toute structure hiérarchique officielle. Ces groupes en ont profité pour largement abuser la population locale et plusieurs témoignages ont été recueillis sur du travail forcé, une fiscalité excessive, des cas de torture, de meurtres, et des exploitations non autorisées de terres agricoles.
- **Reconnaissance d'une grande disparité intra-régionale:** Les localités du Pool ont été touchées de manière très différente par les différentes phases du conflit. Alors que les districts du sud ont été calmes pendant les huit dernières années, de nombreux cas d'abus ont été signalés le long de la voie ferrée jusqu'à récemment. Les effets de la guerre sur l'économie locale continue d'être visibles, jusqu'à aujourd'hui, entravant une réinsertion économique qui serait uniquement basée sur les processus endogènes.

- **Effort récent de l'État pour rétablir la sécurité dans la région:** En 2011, l'armée nationale est entrée de nouveau dans la région du Pool dans le but de sécuriser la zone et de rétablir un système judiciaire formel (Opération Kinzounou et Kimia). Ces opérations ont été en général bien accueillies par les populations civiles locales et ont été un franc succès dans le démantèlement de plusieurs bases armées persistantes dans les localités du Pool. A noter que deux opérations de rachat d'armes ont également été entreprises avec des fonds gouvernementaux en 2009 et 2011.
- **Reprise de la guerre peu probable:** Même si certains ex-combattants entretiennent encore des relations de patronage avec certains leaders armés de l'opposition, le contexte politique actuel n'est pas celui de la fin des années 1990, quand de nombreux miliciens qui avaient pris les armes en 1993 s'étaient sentis obligés de reprendre la lutte en 1997-98 par crainte de représailles violentes au vu de leur passif connu d'ex-combattant. À ce jour, il n'y a aucune opposition dans le pays capable de remettre en question le leadership actuel. Il n'y a donc aucun intérêt pour l'État de se remettre à traquer une opposition déjà affaiblie.
- **Économiquement similaire:** Beaucoup d'ex-combattants se sont auto-démobilisés dans la dernière décennie. De nombreux ex-combattants parmi ceux rencontrés lors des enquêtes terrain ont aussi démontré qu'ils avaient déjà développé des mécanismes d'adaptation. À quelques exceptions près, la situation des ex-combattants n'est en général ni meilleure ni pire que la situation des non-combattants. Les ex-combattants interrogés au cours des enquêtes étaient en général engagés dans des activités économiques qui ressemblaient aux activités de la population non combattante. En contrepoint, la perception que les ex-combattants ont reçu une aide disproportionnée en comparaison avec les autres membres de la communauté est d'ailleurs assez ancrée à plusieurs endroits.
- **Hétérogénéité des ex-combattants:** Les ex-combattants sont loin de constituer un groupe homogène et sont confrontés à des défis différents en terme de réinsertion en fonction de leur caractéristiques individuelles. Une typologie des ex-combattants a été élaborée pour aider à comprendre ces différents profils. Les ex-combattants natifs de la localité où ils ont été en poste sont généralement acceptés par la communauté. A l'inverse, les ex-combattants originaires d'ailleurs sont plus susceptibles d'être rejetés (par exemple pour Voula et Matoumbou). Certains font face à un problème de logements. D'autres, propriétaires de terre, n'ont pas à supporter le coût de location d'une parcelle agricole. Si certains ex-combattants continuent d'être impliqués dans la délinquance, ils semblent constituer une minorité. On retrouve au Congo ce phénomène structurel connu de «*coupeurs de route*» (bandits attaquant les voitures et camions), mais les cas reportés restent assez rare depuis le déploiement de l'armée nationale.

Sur base de ces constats, il est recommandé les actions suivantes:

- **Promouvoir une assistance non-ciblée:** Compte tenu des initiatives récentes du gouvernement pour désarmer les ex-combattants et rétablir la sécurité dans la région du Pool (les deux opérations de rachat d'armes en 2009 et 2011, et le lancement des opérations militaires Kinzounou et Kimia en 2010), et au vu de la large participation des ex-combattants dans ces opérations respectives, il est recommandé de compléter la dernière opération de désarmement par un élément de réinsertion pour accompagner les efforts actuels de l'État et pour mettre finalement un terme à la problématique des civils militarisés du Pool. Cependant, comme les ex-combattants ne sont économiquement ni mieux ni moins bien lotis que la population en général, l'approche générale doit être non ciblée. L'aide ciblerait ainsi les jeunes de manière large, y compris les ex-combattants, mais ne se limiterait pas à une catégorie de bénéficiaires. Il est également conseillé d'accentuer l'aide dans les localités connues pour avoir récemment accueilli des bases de groupes armés (Madzia, Kibouende, Missafou, Matoumbou).
- L'objectif principal doit donc être de **redynamiser les économies locales** détruites par la guerre, surtout l'agriculture et l'élevage, et de favoriser le désenclavement de la région. À Boko et Louingui, *l'Union des Producteurs de Fruits*, qui était une association très dynamique de cultivateurs de fruits tropicaux avant la guerre, n'a pas été réactivée depuis 2002 et serait une initiative potentiellement intéressante à relancer (la culture des fruits tropicaux se fait encore en individuel mais reste à petite échelle). De même, les *ranchs* locaux (les fermes de plus de cent bêtes) qui ont été complètement détruits pendant les guerres successives dans plusieurs des localités visitées (Missafou, Massembo, Loubaki) devraient être redynamisés, tout comme le secteur piscicole. En raison de l'absence d'offre locale, la plupart des animaux sont achetés de l'autre côté de la frontière, en RDC. L'intervention devrait alors combiner un soutien aux agriculteurs individuels avec un soutien aux grandes exploitations et centres de pêche, en collaboration avec la *Direction Départementale Agriculture* et avec des *exploitants* agricoles privés de taille moyenne, afin de travailler à la réintroduction de l'élevage ovin et piscicole dans la région.
- L'approche générale doit **s'inspirer des programmes de reconstruction communautaires**, qui combinent prise de décision et autonomisation fiscale des institutions décentralisées (conseils municipaux, mairies, Conseil Général) avec la participation des populations locales dans les questions liées à la planification des programmes et la mise en œuvre. Un défi important lié à la réinsertion des ex-combattants se rapporte à la dynamique des marchés locaux. La région du Pool est composée de routes de très mauvaise qualité, de villages très éloignés et enclavés, et le transport des produits agricoles vers les marchés locaux reste problématique. Une évaluation précédente effectuée en 2003 ("comment réinsérer là où il n'y a ni route, ni eau ni électricité?", MDRP, 2003) avait déjà mis certains de ces points en avant, suggérant de procéder à des investissements parallèles dans une infrastructure routière stratégique pour faciliter l'évacuation des produits agricoles

et stimuler l'économie locale. Une recommandation clé de ce rapport est d'aider à relier le district de Mindouli, en investissant dans la portion de route entre Kinkala et Mindouli. Goudronner et maintenir cette la voie aurait un impact positif significatif sur l'économie locale et pourrait même favoriser le retour de certain déplacés dans leurs localités d'avant-guerre.

- **Appui à l'État pour rétablir la sécurité et l'appareil judiciaire dans la région:** Pour s'assurer que la sécurité suffisante est maintenue pour la mise en œuvre efficace du programme, il est fortement recommandé de soutenir l'État dans ses activités actuelles pour rétablir la sécurité et l'ordre public dans la région. Fournir une assistance à la construction / réhabilitation des infrastructures publiques pour réinstaller les postes de gendarmerie et de police qui ont été absents dans la plupart des localités de la région du Pool depuis 1998, est ainsi recommandé afin d'éviter tout vide structurel entre la fin de l'opération Kimia et le redéploiement des forces de sécurité publique dans la région du Pool.